

# Vous construisez ? Prévoyez !

Si vous construisez ou rénovez une villa, prévoyez un spa ou une piscine ! Voici quelques règles simples pour obtenir la configuration idéale. Si certaines de ces règles vous semblent difficiles à respecter chez vous, consultez-nous !

## IMPLANTATION DE LA PISCINE :

Dans la mesure du possible, la piscine doit pouvoir capter le soleil du Nord (en hiver, le soleil décline vers le Nord), Elle ne doit pas être exposée au vent. Elle doit être protégée des pollutions potentielles : feuilles, poussières, inondation...

## IMPLANTATION DU LOCAL TECHNIQUE :

Le local technique ne doit pas être trop loin de la piscine (pour être accessible facilement et pour ne pas avoir trop de pertes de pression dans les tuyauteries). Le local peut être placé plus bas (jusqu'à 1.5 mètres) que le niveau de la piscine. Il ne peut pas être placé plus haut (la base du local ne doit pas être plus haute que la surface de l'eau). Il ne doit pas être à moins de 3 mètres d'une limite pour l'obtention de la conformité. Une dérogation peut toutefois

La piscine peut être positionnée en bord de limite et ne doit pas forcément figurer sur votre permis de construire (délib. PROV. SUD N° 23-2003/APS du 18/07/2003). En tant que construction, le local technique doit être déclaré sur votre permis.

être accordée (faire une demande à votre mairie). Il doit être assez près d'un regard d'eaux pluviales (eaux de pluie) (pour la vidange du filtre). Ce regard peut être placé plus haut que le local technique sans que cela ne pose de problème. Si vous envisagez de réaliser le local vous-même, demandez un plan. Dans le cas contraire, ne prévoyez PAS de dalle béton à son emplacement.

## RESERVATIONS A PREVOIR :

Une alimentation électrique doit partir du tableau principal de la maison et aller jusqu'au local technique.

La section sera déterminée en fonction de l'équipement et de la longueur de ce fil d'alimentation.

(de 3 x 2.5mm<sup>2</sup> à 3 x 12mm<sup>2</sup> à vérifier avec votre électricien)

Des interrupteurs de commande doivent être placés pour le projecteur et éventuellement pour le bulleur de spa.

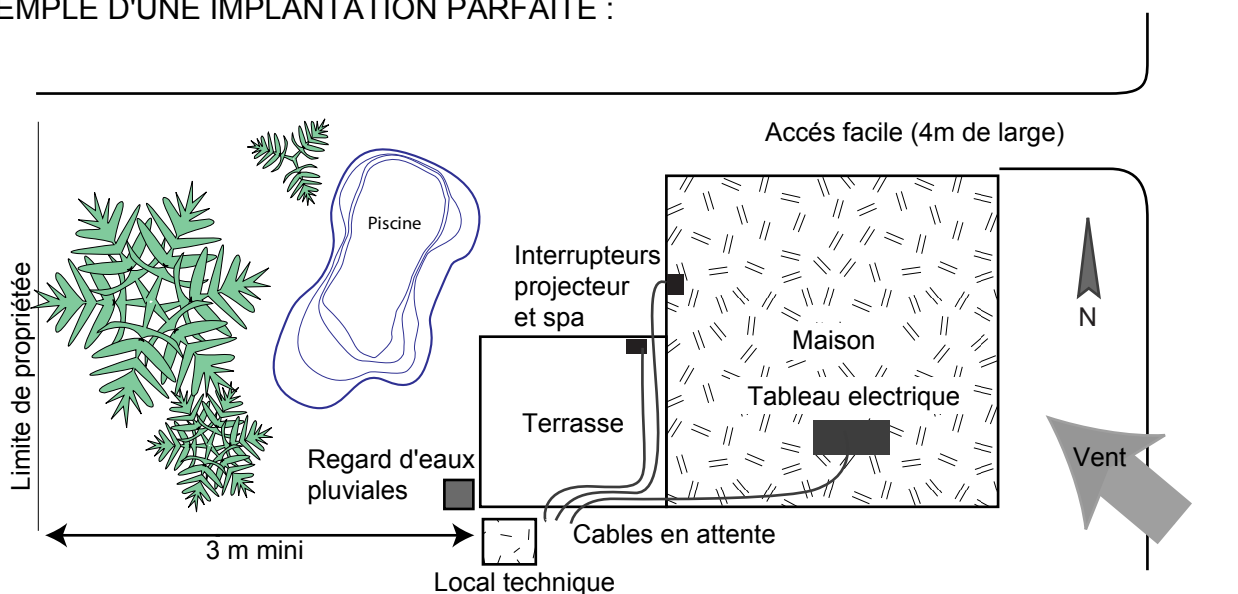
Si vous souhaitez installer des éclairages de jardin, prévoyez également les interrupteurs nécessaires. Les câbles de ces interrupteurs doivent être placés en attente en direction du local technique.

Le remplissage de la piscine (pour compenser l'évaporation) se fera avec un simple jet d'eau. Prévoyez un robinet situé à moins de 15m de la piscine.

## CALENDRIER :

La piscine se pose en seulement une semaine. Comptez 3 semaines si vous envisagez des aménagements en pourtour (plage pavée, cascade, etc...). Prévoyez cette installation A LA FIN du chantier de votre maison. Une fois installée, votre piscine devra rester remplie et nécessitera un entretien hebdomadaire. Veillez à préserver un passage de 4 m jusqu'à la zone piscine afin de faciliter son installation.

## EXEMPLE D'UNE IMPLANTATION PARFAITE :



La zone piscine/terrasse est abritée du vent par la maison (une eau plus chaude et moins d'évaporation),

Les arbres sont sous le vent (les feuilles n'iront pas dans la piscine)

La piscine est bien exposée au Nord et sera un peu plus chaude en hiver.

Les réservations électriques ont été prévues et sont en attente à proximité du local technique.

La zone piscine est accessible pour les engins de chantier.